

24 JOURS EN OR

GAGNEZ JUSQU'À
Fr. 100'000.- PAR AN pendant 20 ANS!

VOS QUESTIONS FRÉQUENTES

1. Pourquoi le billet à gratter « Millionnaires » n'est-il plus disponible en 2021 ?

Afin de répondre aux attentes des joueurs toujours friands de nouveautés, la Loterie Romande a décidé de lancer un nouveau billet-événementiel de fin d'année : « 24 Jours en Or » vendu au prix de CHF 100.- avec 24 rentes annuelles uniques à gagner dont le gros lot est une rente de CHF 100'000.- par an, pendant 20 ans.

Le billet « Millionnaires » ne sera par conséquent pas réédité en 2021.

2. Que peut-on gagner avec le billet « 24 jours en Or » ?

Gains :

- Gros lot : Rente de CHF 100'000.- par an pendant 20 ans
- 24 rentes uniques de CHF 1'000.- à CHF 100'000.- pour des durées limitées sur 5, 10, 15 et 20 ans
- Des gains entre CHF 100.- et CHF 1'000.-
- Des billets gratuits « 24 jours en Or »

TABLEAU DES 24 RENTES / TABELLE DER 24 RENTEN:

Rentes annuelles pendant 5 ans	Rentes annuelles pendant 10 ans	Rentes annuelles pendant 15 ans	Rentes annuelles pendant 20 ans
Jahresrenten während 5 Jahren	Jahresrenten während 10 Jahren	Jahresrenten während 15 Jahren	Jahresrenten während 20 Jahren
Fr. 10'000.-	Fr. 10'000.-	Fr. 10'000.-	Fr. 100'000.-
Fr. 5'000.-	Fr. 5'000.-	Fr. 5'000.-	Fr. 50'000.-
Fr. 3'000.-	Fr. 3'000.-	Fr. 3'000.-	Fr. 20'000.-
Fr. 2'500.-	Fr. 2'500.-	Fr. 2'500.-	
Fr. 2'000.-	Fr. 2'000.-	Fr. 2'000.-	
Fr. 1'500.-	Fr. 1'500.-	Fr. 1'500.-	
Fr. 1'000.-	Fr. 1'000.-	Fr. 1'000.-	

Chances de gain :

- 1 Chance sur 2 de gagner au moins CHF 100.- ou un billet « 24 jours en Or »
- 10 gains possibles par billet

3. Où le billet « 24 jours en Or » est-il disponible ?

Les billets « 24 jours en Or » sont disponibles dans les 2'400 points de vente de la Loterie Romande en Suisse romande.

4. Le jeu « 24 jours en Or » est-il disponible en Suisse alémanique ?

Non, ce jeu est uniquement mis en vente par la Loterie Romande.

5. Tous les billets sont-ils gagnants ?

Il y a 1 chance sur 2 de gagner CHF 100.- ou un billet gratuit « 24 jours en Or ».

Il n'y pas de gain en dessous du prix du billet, c'est-à-dire pas de gain en dessous de CHF 100.-.

6. Peut-on gagner plusieurs fois avec le même billet ?

Oui, vous pouvez cumuler jusqu'à 10 gains au total sur le même billet entre les jeux se trouvant sur la partie supérieure (fenêtres "1 à 9", "11 à 16" et "18 à 23") et ceux de la partie inférieure du coupon détachable (fenêtres "10", "17" et "24"). Il n'y a qu'un seul gain par fenêtre.

7. Combien y a-t-il de billets en vente ?

200'000 billets sont vendus sur tout le territoire suisse romand.

8. Est-ce que ces billets seront réimprimés ?

Non, il s'agit d'une édition limitée, il n'y a qu'une série de 200'000 billets mise en vente cette année.

9. J'ai ouvert les fenêtres du billet et ne trouve pas de symboles, que faire ?

Pour jouer, il faut ouvrir les fenêtres 1 à 24 et gratter les cases. Les symboles sont cachés sous la masse à gratter.

10. Où et quand sont diffusés les symboles gagnants des fenêtres 10, 17 et 24 ?

Les résultats des 10, 17 et 24 décembre sont publiés, les jours concernés :

- sur le site jeux.loro.ch (dès 8 heures)
- dans tous les points de vente, sur les écrans client

11. A partir de quand peut-on encaisser ses gains ? Doit-on attendre le 24 décembre ?

Tous les gains de la partie supérieure du billet (c'est-à-dire les fenêtres «1 à 9», «11 à 16» et «18 à 23») peuvent être perçus immédiatement, soit à partir du 19 octobre 2021.

Les gains de la partie inférieure du billet (c'est-à-dire les fenêtres «10», «17» et «24» se trouvant sur le coupon détachable) peuvent être perçus qu'à partir du 24 décembre 2021.

Après validation de la partie supérieure du billet, il est IMPÉRATIF que vous récupériez le coupon détachable (bas du billet). Vous devez conserver précieusement votre coupon jusqu'au 24 décembre 2021, date à partir de laquelle vous pourrez faire valider vos gains.

12. Peut-on aussi encaisser son gain (rente) sous forme de capital ?

Oui, conformément au règlement, vous avez la possibilité d'opter, en lieu et place de la rente annuelle, pour un paiement en une fois du montant en capital. Pour cela, il suffit de compléter et signer le formulaire relatif aux modalités de versement d'un lot principal et le renvoyer par poste dans les plus brefs délais à l'adresse indiquée dans le formulaire. Ce choix est irrévocable.

Nous vous invitons à consulter le règlement de jeu du billet «24 jours en Or» sur le site www.jeux.loro.ch, en particulier les articles 11 (Choix d'un montant en capital en lieu et place du versement d'une rente annuelle), 12 (Les lots consistant en une rente annuelle) et 13 (Délivrance des gains).

13. Où faut-il envoyer son billet pour obtenir le paiement d'un gain en « rente » ?

A la Loterie Romande, case postale 6744, 1002 Lausanne. Les lots jusqu'à CHF 200.- (optionnellement jusqu'à CHF 2'000.-) sont payés par les points de vente. Les autres lots sont délivrés par la Loterie Romande.

14. Où peut-on encaisser les gains jusqu'à CHF 2'000.- ?

Les lots jusqu'à CHF 200.- (optionnellement jusqu'à CHF 2'000.-) sont payés par les points de vente. Les autres lots sont délivrés par la Loterie Romande à réception du billet dûment complété.

15. A quoi sert la case «Contrôle des gains» ?

Sous la masse à gratter se trouve un code permettant aux points de vente de vérifier si votre billet comporte un gain et de procéder au paiement de celui-ci.

16. Jusqu'à quand peut-on acheter des billets «24 jours en Or» ?

Jusqu'au 10 janvier 2022.

17. Jusqu'à quand peut-on réclamer ses gains ?

Vous pouvez réclamer vos gains jusqu'au 13 juillet 2022.

18. Où va l'argent si l'un des gros lots tombe sur un billet invendu ?

Comme c'est le cas avec tous nos autres jeux, les gains des billets invendus resteront acquis à la Loterie Romande et feront partie des bénéfices distribués aux institutions d'utilité publique romandes (www.entraide.ch).